

Pour vous tenir informé, consultez notre site internet au www.kiamika.ca ou notre page facebook!

Résumé de la dernière séance du conseil

- Renouvellement du contrat d'assurance 2015-2016 avec le groupe Ultima (29 565 \$);
- Résolution pour l'aménagement de l'arrière de la salle municipale en prairie fleurie (2 300 \$, taxes incluses);
- Achat de panneaux de signalisation pour le sentier pédestre du Ruisseau du Diable (697 \$, plus les taxes fédérale et provinciale);
- Octroi du contrat pour le tracage de 37 km de lignes jaunes sur les chemins municipaux (349 \$/kilomètre, plus les taxes fédérale et provinciale);
- Achat d'un frigidaire pour la salle municipale (1 000.27 \$, taxes incluses);
- Achat d'un côte-à-côte pour le département des travaux publics (4 000 \$, plus les taxes);
- Subvention à l'Association des propriétaires du Lac Francois pour les feux d'artifice du 25 juin (200 \$);
- Résolution pour l'achat de divers équipements de santé et de sécurité au travail pour le Service des incendies (16 450 \$);
- Appui à la Commission scolaire Pierre-Neveu pour le système d'éducation public québécois;
- Engagement de Monsieur Dominic Martin à titre de journalier-classe I au département des travaux publics

Message de votre bibliothèque municipale

Vous avez des livres récents en bonne condition que vous et vos proches avez appréciés? Ne les laissez pas meubler vos étagères, pensez à les donner à la bibliothèque pour le plus grand plaisir des lecteurs et lectrices de notre municipalité.

Si pour une raison ou une autre, nous décidons de ne pas les intégrer à notre collection, lesdits livres pourront vous être retournés ou seront acheminés ailleurs, selon votre désir. Sachez que les livres ont une durée de vie, pourquoi ne pas maximiser le plaisir qu'ils procurent?

L'équipe de la biblio

Nouvelle inspectrice en bâtiments et en environnement

La Municipalité de Kiamika est heureuse de vous annoncer l'engagement de Madame Kristel Lucas au poste d'inspectrice en bâtiments et en environnement.

Au cours des prochaines semaines, Madame Lucas se familiarisera avec son nouvel environnement ainsi qu'avec le territoire de la municipalité. Elle sera également disponible un avant-midi par semaine pour répondre à vos questions ou pour l'émission d'un permis. Elle sera en poste à temps plein à partir du début du mois de mai.

Nous vous invitons à la contacter au 819 585-3225, poste 8223 ou au urbanisme@kiamika.ca

Un 3^e déjeuner du Maire pour les infrastructures de loisirs!

Les citoyennes et citoyens de la municipalité de Kiamika et des environs ont été nombreux, le 28 février dernier, à venir au 3^e déjeuner du Maire dont les profits serviront au paiement des dépenses pour le réaménagement des installations sportives de Kiamika.

Le maire Christian Lacroix et les conseillers et conseillères Diane Imonti, Robert LeBlanc, Denis St-Jean, Raymond Martin et Mélanie Grenier ont été heureux d'accueillir près de 120 personnes. Les membres du conseil tiennent à remercier les bénévoles qui ont fait de cet événement une réussite : Monique St-Jean, Lise LeBlanc, Aline St-Jean, Ginette Cyr et Martin Perrault.

Un grand merci à nos commanditaires :

- ❖ La Ferme Avicole Kiamika
- ❖ L'Érablière Grenier
- ❖ Les Pains Gadoua
- ❖ Le Marché Vallée de la Kiamika

Cet événement a permis à de nombreuses personnes de se retrouver autour d'un déjeuner pour le simple plaisir de se rencontrer et pour échanger avec d'autres citoyens.

La municipalité remercie toutes les personnes qui ont participé à cette 3^e édition.

Activités à venir pour le Comité des loisirs de Kiamika

○ Soirées de bingo

les vendredis, 8 avril et 13 mai 2016, à la salle municipale de Kiamika, de 19 h 00 à 22 h 00. Cette activité s'adresse à toute personne de 18 ans et plus. Au programme de la soirée, des prix allant jusqu'à 500\$ sont assurés! Aussi, des grignotines et des breuvages seront disponibles sur place à prix modiques.

○ Soirées dansantes pour les jeunes de 7 à 17 ans

les vendredis, 25 mars et 22 avril 2016, de 19 h 00 à 22 h 00 à la salle municipale de Kiamika. Cette soirée supervisée par des adultes a pour but de rassembler nos jeunes dans un lieu sécuritaire où ils pourront s'amuser, danser et chanter sur des rythmes variés. Billy et Olivier seront nos animateurs pour cette soirée! Le prix d'entrée sera de 2\$. Des grignotines et des eaux gazeuses seront disponibles à prix modiques. Aucune boisson alcoolisée ou drogue ne sera tolérée sur place ou à l'extérieur.

○ Djembé : Début de la nouvelle session le 24 mars 2016, pour une durée de cinq semaines.

SOUPER CABANE À SUCRE

Le Comité des loisirs de Kiamika est fier de vous inviter à l'Érablière des Ponts couverts pour profiter d'un excellent repas de cabane à sucre, le **samedi 16 avril 2016** ! Le souper est à 18 h 00 et une soirée suivra avec le chansonnier Dany Roy. Le coût est de 13 \$ pour les membres et de 23 \$ pour les non-membres. Vous avez la possibilité de vous procurer votre carte de membre au coût de 5 \$. Pour vous procurer votre billet ou votre carte de membre, contactez Madame Jeannine Morin au 819 585-9597 avant le 9 avril. Places limitées.

Vous pouvez également visiter le site internet du comité pour plus d'informations sur les activités à venir www.comitedesloisirsdekiamika.weebly.com ainsi que notre page facebook *Comité des loisirs de Kiamika*

6 à 8 Affaires

INVITATION AUX
ENTREPRENEURS ET FUTURS ENTREPRENEURS

Dans le cadre d'une tournée en municipalité, les organismes d'aide à la création et au développement d'entreprises s'arrêteront dans le secteur Lièvre Sud.

JEUDI 24 MARS 2016
De 18 h à 20 h

22, chemin de l'Arc-en-ciel, Notre-Dame-de-Pontmain | Salle communautaire
Bouchées et consommations servies sur place
ACTIVITÉ GRATUITE

Découvrez les services d'aide accessibles à votre entreprise
Partagez vos besoins et vos préoccupations
Rencontrez les entrepreneurs du secteur Lièvre sud
Développez des contacts et des liens d'affaires

Confirmez votre participation avant le 21 mars 2016 par téléphone au 819-597-2382 poste 230 ou par courriel à dga@munpontmain.qc.ca.



Merci à la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain et Mme Lyz Beaulieu pour l'accueil

-Avis à tous- Pneus en bordure de la route

Nous demandons à tous les citoyens de la municipalité de Kiamika de ne pas laisser leurs vieux pneus en bordure de la route. Ceux-ci peuvent être repris par votre garagiste lorsque vous les remplacez.

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre, située au 1064, rue Industrielle, reprend également vos vieux pneus, en autant que ceux-ci ne soient pas installés sur des jantes, qu'ils soient en bon état et qu'ils aient une dimension de 24.5 pouces ou moins.

Vous pouvez également les apporter lors des collectes des RDD qui se tiendront en mai et en septembre.

Au printemps, la vigilance ne doit pas s'envoler en fumée...

Nous ne pouvons prédire ce que le printemps nous réserve dans le registre des incendies de forêt. Cependant, nous savons qu'avec un peu de beau temps, la situation peut rapidement devenir critique. Voici quelques certitudes qui devraient inciter à la vigilance :

❁ **Au printemps, les risques se situent en surface.** Même si la neige a bien humidifié les profondeurs du sol, les feuilles mortes, l'herbe sèche et les broussailles peuvent allègrement propager le feu. De surcroît, ces matières s'assèchent très rapidement, puisqu'elles retiennent peu l'humidité.



❁ **Au printemps, les incendies qui menacent la forêt ne prennent pas nécessairement naissance en forêt, mais en bordure de celle-ci.** En effet, bon nombre de sinistres surviennent à la jonction des zones résidentielles et forestières et constituent non seulement une menace pour les boisés, mais aussi pour les résidences.

❁ **Les conditions printanières, qui rendent la forêt particulièrement vulnérable, perdurent jusqu'à ce que la nouvelle végétation soit abondante et retienne l'humidité.**

❁ **Au printemps, les risques sont essentiellement liés à l'activité humaine,** puisque la foudre est peu fréquente. Les divers brûlages des résidents provoquent généralement près de la moitié des incendies combattus avant la fin mai.

La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) invite donc tous les citoyens à faire preuve de vigilance, lors de leurs activités printanières. Avant d'allumer, contactez votre municipalité!

